

**Compte-rendu du conseil d'école Jacques Prévert de Veuzain-sur-Loire
du mardi 8 juin 2018 à 18h00**

École maternelle publique

Tél. 02 54 51 20 53
ecm-onzain
@ac-orleans-tours.fr

9 rue Gustave Marc
41150 Onzain

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
41150 Onzain

Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,
Mmes et MM. : Juliette CASSABÉ, Vicky FLEURY, Marine LE BOULH, Sarah PRÉJEAN, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU, Anthony THENAISY et Aurélie TOUBLANC enseignants,
Mme Sylvie SILVERT, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED),
Mmes et MM. : Laëtitia BONNEAU, Stéphanie CHÉRIOUX, Laurent CRESPON, Virginie FRESNEAU et Florence RABIN représentants des parents d'élèves,
Mme Caroline VERON, présidente de l'AAPEO.

Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, Inspecteur de l'éducation nationale,
Mmes Valérie BURY, Sandrine MEUNIER enseignantes,
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire,
Mmes Marie-Noëlle MAKINDU et Delphine POMMIER, représentantes des parents d'élèves.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 18 Mars 2021 :

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2) Mouvement de personnels :

Tous les enseignants rattachés à l'école restent à l'exception de Mme LE BOULH (enseignante) et Mme SILVERT (coordinatrice du dispositif ULIS).

3) Effectifs et répartitions pour l'année 2018-2019 :

Effectifs actuels

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs	38	30	42	31	48	189

Effectifs 2021/2022

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Entrées ULIS	TOTAL
Effectifs	34	37	27	40	27		165
Dont ULIS		1	3	2	3		9
Radiations							
Inscriptions	1	1	1	1		3	7
TOTAL	35	39	31	43	30	3	181

Répartition envisagée (sans les élèves arrivant sur le dispositif ULIS)

CP Valérie BURY	CP Vicky FLEURY	CE1 David BARRÉ	CE1/CE2 ?	CE2 Anthony THÉNAISY	CM1 Juliette CASSABÉ	CM1/CM2 Didier SANJEU	CM2 Isabelle PRESVÔTS	TOTAL
17	18	26	13+7	24	27	16+6	24	
17	18	26	20	24	27	22	24	178

4) Bilan des projets et actions réalisés lors de l'année scolaire :



2/3

• Actions et projets des enseignants

Les classes du cycle 2 (Classes de M. BARRÉ, Mme BURY, Mme FLEURY, Mme LE BOULH et M. THENAISY) ont bénéficié d'interventions organisées par des animateurs de l'Observatoire Loire les 22 et 23 mars (une demi-journée par classe sur les bords de Loire, à Chaumont) et les 17 et 18 mai (une demi-journée par classe sur les bords de Loire, à Blois, au parc des Mées). La seconde demi-journée s'est déroulée à la maison de la BD, à Blois.

La classe de Mmes CASSABÉ et TOUBLANC s'est rendue à Blois, le 20 mai, pour une animation organisée par le Centre de Ressources Pédagogiques sur le Patrimoine Historique de Blois (parcours citoyen).

La classe de Mme PRESVÔTS a bénéficié d'une animation sur les risques de crues et d'inondations le 11 mai avec l'Observatoire Loire. Elle s'est également rendue à la maison de la BD le 4 juin.

La classe de M. SANJEU a randonnée le 18 mai. Une journée Sports et Jeux Collectifs avec la classe ULIS aura lieu le 15 juin.

Les classes de Mme BURY, Mme FLEURY, Mme LEBOULH et Mme SILVERT bénéficieront d'une intervention de la fédération de pêche du Loir-et-Cher sur les bords de Loire.

Des animations sportives ont été organisées par l'ASCO pour les classes de M. BARRÉ, Mme BURY, Mmes CASSABÉ et TOUBLANC, Mme FLEURY, Mme LE BOULH, Mme PRESVÔTS et M. THENAISY.

Pour répondre à la montée de la violence en récréation, une équipe mobile de sécurité rattachée à l'éducation nationale est intervenue dans toutes les classes. En parallèle, nous avons acheté du matériel de cour (en 8 exemplaires afin d'éviter que le matériel circule d'une classe à l'autre). Le coût total s'élève à 934€. La municipalité et l'association des parents d'élèves ont participé à hauteur de 350€. Nous vous remercions pour cette participation.

5) Fournitures scolaires :

La très grande majorité des fournitures scolaires utilisées par les élèves sera financée par la municipalité à hauteur de 42 € par élève. Cependant, comme les années précédentes, quelques fournitures seront demandées aux familles pour un coût modeste, et ce, afin que les élèves disposent de matériels personnels et accordent le même respect au matériel fourni par l'école ou les familles. Les listes seront transmises aux familles la dernière semaine dans les cahiers de liaison. Elles sont conformes et bien plus légères que les recommandations de la circulaire en vigueur.

Nous avons désormais une liste commune à toutes les classes.

En voici le contenu :

- 1 cartable sans roulettes pouvant contenir du format 24 x 32 cm
- 1 trousse qui contiendra le matériel demandé et qui restera à l'école
- 1 ardoise blanche
- 1 petit chiffon pour ardoise blanche
- 2 feutres effaçables pour ardoise (à renouveler régulièrement au cours de l'année)
- 1 crayon à papier type H ou HB
- 1 gomme



- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 stylo bleu et 1 stylo vert (à renouveler régulièrement au cours de l'année)
- 1 pochette de 12 à 18 crayons de couleurs, pointes fines
- 1 pochette de 12 à 18 feutres (pointes moyennes)
- 1 bâton de colle (à renouveler au cours de l'année)
- 1 double décimètre (qui doit pouvoir se ranger dans la trousse)
- 1 boîte de mouchoirs

6) Questions des parents :

3/3

- **Point sur la kermesse :**

En raison du contexte sanitaire, la kermesse initialement prévue le 26 juin est annulée.

- **Les GS auront-ils la possibilité, comme chaque année, de visiter l'école élémentaire. De même, les CM2 iront-ils visiter le collège ?**

Malheureusement, ces moments importants pour les élèves ne peuvent avoir lieu en raison du protocole sanitaire en vigueur. En effet, nous devons éviter tout brassage entre élèves.

- **L'école a-t-elle eu un retour sur la campagne de test salivaire réalisée le vendredi 4 juin ?**

Les parents ont eu la possibilité de récupérer les résultats. L'école n'a pas accès aux données médicales. Cependant, un cas se serait avéré positif, l'école aurait été prévenue par les autorités compétentes afin d'agir en conséquence (fermeture de la classe).

M. BARRÉ profite de cette question pour dénoncer le manque de temps donné aux écoles pour organiser une telle campagne. Un message est parvenu le 21 mai tardivement. Ce message a été consulté après le week-end de la pentecôte, le mardi 25 mai, après la classe. Les documents ont donc été distribués qu'à partir du jeudi 27 mai. Il a fallu diffuser l'information, récupérer et numériser les consentements avant le 28 mai.

- **Un parent s'est permis d'envoyer ses revendications à l'ensemble des familles par courriel. Certains parents, à juste titre, n'ont pas apprécié d'être « dérangé » de la sorte. Comment est-ce possible ?**

M. BARRÉ a fait une erreur en envoyant des informations par courriel aux parents sans utiliser le champs « cci » qui permet de cacher le nom des destinataires. Ce parent a récupéré les adresses sans vos autorisations. M. BARRÉ lui a répondu pour dénoncer cette pratique.

Pour rappel, les questions d'ordre pédagogique ne sont pas à traiter lors du conseil d'école. Nous rappelons également la nécessité de récupérer les questions en amont afin que l'équipe pédagogique puisse apporter une réponse réfléchie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Fait à Onzain, le 10 Juin 2021

Le directeur de l'école élémentaire,

David Barré.